



## Gestion automatisée des selfs

---

Une des compétences de la Région Normandie est d'assurer le bon fonctionnement et l'équipement des lycées publics.

### Objectifs

Ce dispositif vise à doter les établissements de système de gestion automatisée des selfs et permettre de faciliter la gestion de la restauration scolaire au quotidien, notamment :

- La gestion des modes de forfaits, tickets...
- L'obtention de prévisions d'effectifs ;
- L'édition de l'ensemble des états utiles à la vie scolaire et à l'agence comptable ;
- Le contrôle des autorisations de passage à la borne de self ;
- La gestion des outils de cartes ainsi que des files d'attentes par les flux horaires.

### Bénéficiaires

Les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) de la région Normandie

### Caractéristiques de l'aide

Chaque demande, déposée sur le portail, fera l'objet d'une instruction par le service Equipements de la Direction des Lycées de Normandie, au regard :

- Des équipements existants au sein de l'établissement et de leur vétusté,
- En fonction des opérations de travaux programmées,
- Du fonds de roulement du budget de l'établissement
- De la capacité budgétaire de la Région

La Région accorde une subvention aux établissements qui souhaitent acquérir un système d'accès informatisé au self, correspondant à 80% TTC du coût réel de l'investissement (hors formation), du devis le mieux disant ou compatible avec les équipements existants et en fonction de la capacité financière de l'établissement.

## Contacts

---

### Contacts

---

#### **Direction des lycées de Normandie**

Service Equipements

02.35.52.21.22